

IMMIGRATION TEMPORAIRE

LES EFFORTS POUR ATTIRER ET RETENIR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DOIVENT ÊTRE PLUS COHÉRENTS

Montréal, 18 mai 2023 – La question de l’immigration temporaire soulève actuellement d’importants débats au Québec. Dans une étude publiée aujourd’hui, l’Institut du Québec (IDQ) s’est intéressé plus particulièrement aux enjeux relatifs aux étudiants étrangers, qui représentent **près de la moitié des résidents temporaires** de cette province. L’analyse de leur parcours, de leur acceptation par un établissement d’enseignement québécois à l’admission à la résidence permanente pour certains, révèle de nombreuses incohérences dans les politiques et les programmes les encadrant.

Les étudiants étrangers contribuent à soutenir l’excellence des universités, cégeps et collèges québécois. Mais ils sont également de plus en plus perçus comme des candidats de choix pour l’immigration permanente. D’ailleurs, en 2022, au Québec, **un nouveau résident permanent sur six avait d’abord séjourné au pays pour y faire des études.**

« Au Québec, l’intégration des immigrants au marché du travail s’est grandement améliorée au cours des dernières années, indique Emna Braham, directrice générale de l’IDQ et coautrice de l’étude. Résultat d’un marché du travail serré, mais aussi d’une expérience préalable en sol québécois. Dans cette perspective, les étudiants étrangers représentent un fort potentiel pour pallier la pénurie de main-d’œuvre au Québec. Au terme de leurs études, ils disposent non seulement d’un diplôme qui répond aux exigences québécoises mais ils ont également eu l’occasion de s’y créer un réseau, des conditions qui facilitent grandement leur intégration. » C’est d’ailleurs pourquoi le gouvernement du Québec, tout comme celui du Canada, investit pour retenir ces étudiants après leur diplomation considérant qu’ils seront plus à même de s’établir de manière permanente au Québec, notamment en région. L’impact de ces investissements pourrait toutefois être limité par des procédures qui n’ont actuellement plus leur raison d’être.

Des étudiants refusés, car ils pourraient s’installer au Québec après leurs études!

En 2021, **près de la moitié des étudiants étrangers** admis par une université québécoise et respectant les conditions d’admission du Québec se sont tout de même vu refuser le permis d’études par le gouvernement fédéral.

« En analysant les motifs invoqués par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour réfuter une demande, nous avons constaté que l’une des principales raisons pour justifier ces refus était que **l’étudiant risquait de ne pas retourner dans son pays d’origine** au terme de ses études. Or, ces critères n’ont plus leur raison d’être – et dénotent une certaine incohérence – dans un contexte où des efforts sont justement déployés par les deux paliers gouvernementaux, pour inciter les diplômés étrangers à s’installer au Québec », déplore Daye Diallo, économiste principal à l’IDQ et coauteur de l’étude.

Et ce, sans parler que le Québec se trouve actuellement désavantagé par rapport au reste du pays avec des taux de refus plus élevés, notamment en raison de la prépondérance des demandes soumises par les candidats africains qui accusent un taux de refus de 72 %. À terme, cette situation pourrait donc affecter l'attractivité de la province, notamment auprès des étudiants francophones.

Les diplômés étrangers ne peuvent plus compter sur un accès rapide à la résidence permanente
En parallèle, le Québec attire de plus en plus de talents. Le nombre d'étudiants étrangers s'accroît rapidement tout comme la part des diplômés qui postulent pour obtenir leur résidence permanente. Pour tous les avantages qu'elle comporte, cette immigration en deux étapes a d'ailleurs été priorisée par Québec notamment avec la mise en place du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

Or, les programmes d'immigration ne permettent plus un accès rapide et facile à l'immigration permanente pour les diplômés étrangers. D'une part, parce qu'une expérience de travail de 12 à 18 mois est exigée après la diplomation par le Québec avant de pouvoir être sélectionné dans le cadre du PEQ. D'autre part, parce que IRCC met plus de temps à traiter les demandes de résidence permanente en provenance du Québec (21 mois) que du reste du Canada (entre 4 et 19 mois).

De plus, comme la planification de l'immigration permanente ne prend pas en compte l'évolution du nombre d'étudiants étrangers, on observe une certaine rivalité entre ces candidats et ceux sélectionnés à l'étranger pour les places limitées au sein des seuils d'immigration permanente.

À la lumière de ces constats, voici les principales recommandations de l'IDQ :

Clarifier les objectifs visés par l'éducation internationale

Le gouvernement du Québec aurait avantage à formuler et à communiquer un énoncé clair quant aux objectifs et aux moyens visés par ses politiques et ses programmes relatifs aux étudiants étrangers. Une telle stratégie devrait distinguer les volets *attraction* des volets *réention* puisqu'ils ne procèdent pas de la même logique, ne répondent pas aux mêmes défis et ne commandent pas les mêmes ambitions et moyens.

Mieux communiquer les cibles des établissements d'enseignement en termes d'attraction d'étudiants étrangers

Sans établir un seuil fixe pour l'accueil des étudiants étrangers, un meilleur partage des objectifs des établissements d'enseignement en termes d'attraction d'étudiants étrangers procurerait une vision plus juste des flux d'étudiants étrangers à venir, ce qui contribuerait à améliorer l'accueil, notamment en matière de traitement des demandes de certificats d'acceptation, de permis d'études et d'évaluation de la capacité d'accueil des différentes régions du Québec.

Poursuivre les efforts pour attirer les étudiants étrangers francophones, dans les régions et les secteurs en déficits de main-d'œuvre

Les initiatives publiques d'attraction d'étudiants étrangers financées par le gouvernement du Québec pourraient, – tout en continuant à présenter l'ensemble de l'offre d'éducation –, prioriser les parcours en lien avec les besoins économiques et sociaux du Québec.

Accroître l'accès aux permis d'études pour les étudiants étrangers choisis par Québec

Il serait souhaitable que le MIFI collabore avec IRCC pour améliorer le processus de demandes de permis d'études pour le Québec, notamment en communiquant les objectifs des établissements québécois en matière d'accueil d'étudiants étrangers et surtout, en éliminant des motifs de refus du permis, le fait d'avoir l'intention de s'établir au Québec. Cette condition constituant actuellement un non-sens.

Favoriser l'établissement des diplômés étrangers en intégrant l'octroi de PEQ à la planification pluriannuelle de l'immigration permanente

Dans le cadre de sa planification pluriannuelle de l'immigration permanente, le Québec aurait avantage à se déterminer une cible en matière de CSQ attribués aux étudiants étrangers par le biais du PEQ et d'en tenir compte dans l'établissement des seuils d'immigration permanente. Afin de prioriser une rétention des étudiants étrangers alignée sur les besoins socioéconomiques du Québec et la pérennité du français, les seuils pourraient être rehaussés pour prioriser l'établissement de diplômés francophones ou en région.

Accélérer l'accès au Certificat de sélection du Québec pour les diplômés

Le Québec aurait avantage à se doter d'un programme d'accès rapide à la résidence permanente pour les diplômés étrangers qui soit compétitif par rapport aux autres provinces. À titre d'exemple, le PEQ pourrait être révisé pour réduire ou éliminer l'expérience de travail postdiplôme exigée aux diplômés étrangers.

Accélérer l'accès à la résidence permanente pour les diplômés titulaires d'un Certificat de sélection du Québec

Québec devrait faire pression sur IRCC pour mettre en place des cibles de performance qui permettraient de réduire les délais de traitement des dossiers de résidence permanente en provenance du Québec dans la catégorie des immigrants économiques.

-30-

Pour en savoir plus : téléchargez le rapport [Immigration temporaire – Attraction et rétention des étudiants étrangers au Québec](#)

À propos de l'Institut du Québec

L'Institut du Québec est un organisme à but non lucratif qui publie des recherches et des études sur les enjeux socioéconomiques contemporains du Québec. Il vise à fournir aux autorités publiques, au secteur privé et à la société civile les outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées, et ainsi contribuer à bâtir une société plus dynamique et prospère.

institutduquebec.ca | @InstitutduQC

Source :

Liette D'Amours

Responsable des relations avec les médias

514 649-2347 – liette.damours@comredac.com